

# Le grand débat des buralistes



## LA CONTRIBUTION DE LA CONFÉDÉRATION NATIONALE DES BURALISTES AU GRAND DÉBAT

### / LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Naturellement impliqués dans la vie quotidienne de leurs concitoyens, les buralistes savent que la transition écologique repose tant sur des choix stratégiques relevant de la puissance publique et d'organisations internationales que sur les usages ou comportements individuels.

De par leur maillage territorial et leur proximité avec leurs 10 millions de clients quotidiens, **les 24 500 buralistes peuvent être plus que jamais les relais pratiques de toutes démarches contribuant à la transition écologique** : en relayant, avec mise en valeur et pédagogie, des campagnes de communication ou d'explications; en accompagnant les gestes quotidiens du consommateur-citoyen du monde.

### **Cet engagement du réseau des buralistes s' appuie sur deux exemples concrets**

- le grand Plan de Transformation que conduisent actuellement les buralistes fait apparaître que le mobilier de collecte de petits objets, mis en place dans une démarche RSE, est éligible aux aides du fonds de Transformation.

- par ailleurs, ce même Plan de Transformation vise fondamentalement à faire évoluer l'offre des points de vente des buralistes en y intégrant prioritairement les produits des producteurs, agriculteurs et artisans locaux dans le cadre d'un développement durable et ancré dans les territoires.

## / LA FISCALITÉ ET LES DÉPENSES PUBLIQUES

Vendant des produits du tabac fiscalisés à plus de 80 % de leur prix final, **les buralistes sont des collecteurs de taxes indirectes.**

Celles-ci sont programmées pour augmenter encore jusqu' à fin 2020 ( le paquet à 10 euros ).

Les buralistes sont conscients que la nature et l'objet de ces taxes ont évolué avec les impératifs de la politique de santé publique.

Celle-ci est d'ailleurs en résonance avec la société qui n'a plus le même regard sur le tabac, reconnu comme première cause évitable de mortalité.

En fait, le tabac - comme tous les produits nocifs pour la santé et/ou susceptibles d'addiction - a pour vocation d'entrer dans une logique de fiscalité "comportementale, efficace et responsable" :

- comportementale, car orientée en priorité vers le changement de comportement des fumeurs.

- efficace, car pour produire son plein effet, cette fiscalité ne saurait être disproportionnée. Elle doit être consentie, sous peine d'encourager la fraude, le développement de la contrebande ainsi que de la contrefaçon.

- responsable, car établie en tenant compte des différences de fiscalité avec les pays voisins.

**Dans ce sens, les buralistes demandent une véritable démarche au niveau européen :**

- afin d'enlever au tabac le statut de produit " comme un autre " disposant d'un droit de libre circulation en Europe

- pour obtenir un rapprochement des fiscalités amenant à une convergence progressive des prix des produits du tabac

Dans l'hypothèse d'une évolution de la fiscalité sur d'autres produits (du vapotage ou à tabac chauffé ), les buralistes souhaitent la mise en place d'une fiscalité différenciée en fonction de leur nocivité relative.

Ceci, afin d'inciter les consommateurs à adopter des comportements à moindre risque.

## / L' ORGANISATION DE L' ETAT ET DES SERVICES PUBLICS

**Le maillage territorial représenté par le réseau des 24 500 buralistes est unique et la disponibilité de ces derniers sans pareil.**

A l'évidence, les buralistes sont appelés à être, encore plus, les **relais de services et prestations assurés par l'Etat**, les collectivités territoriales ou de grandes entreprises.

De même, le réseau des buralistes représente un **point d'appui pour les politiques de revitalisation des centre-villes et centre-bourgs.**

Surtout, les buralistes restent considérés comme des **vecteurs privilégiés de lien social.**

Un rôle jamais démenti qui s'est même confirmé, récemment, avec le succès du compte Nickel des buralistes, outil reconnu d'inclusion bancaire.

Alors que la société se décroïssonne, grâce aux nouveaux usages et au digital, le buraliste consolide sa vocation de lieu de la vie, où se croisent sphères publiques et privées.

Or, dans la réalité des territoires, les buralistes ne sont pas toujours consultés en priorité ( Relais-Poste ), voire carrément ignorés ( Maisons de Services au Public / MSAP ).

**En conséquence, les buralistes proposent :**

- la mise en place d'une procédure permettant de consulter systématiquement les buralistes en cas de création de Relais-Poste ou de Maisons de Services au Public
- une association systématique du réseau des buralistes à tout projet visant à mettre en place des relais de services publics dans les territoires